



SERVICE DE FORMATION AU BNQ

Voulez-vous améliorer l'efficacité de votre système de gestion ou implanter des systèmes de gestion? Désirez-vous acquérir de nouvelles connaissances? Le BNQ vous en offre l'opportunité. Le BNQ offre la possibilité aux personnes associées à la direction, à la mise en œuvre et au maintien du système de gestion de se prévaloir de nos séances de formation.

Au cours de la dernière année, plus d'une centaine d'entreprises ont bénéficié de l'expertise de notre équipe de formateurs, composée d'auditeurs chevronnés possédant tous une quinzaine d'années d'expérience pratique en entreprise. Leur connaissance des normes, jumelée à une compréhension réaliste du domaine des affaires, en fait des interlocuteurs de premier plan pour vous guider dans vos objectifs d'amélioration.

Si vous avez des interrogations ou des préoccupations particulières, veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle au numéro **1 800 386-5114, poste 2296**. C'est avec empressement que nous répondrons à toutes vos questions.

Ne tardez pas pour vous inscrire; le nombre de places est limité.

MONTRÉAL

8475, avenue Christophe-Colomb
MONTRÉAL (Québec) H2M 2N9
Tél. : 1 800 386-5114
Tc : 514 383-3260

QUÉBEC

333, rue Franquet
QUÉBEC (Québec) G1P 4C7
Tél. : 1 800 386-5114
Tc : 418 652-2221



EXIGENCES DES CHAINES DE TRAÇABILITÉ SFI ET PEFC

Objectifs

Permettre aux participants de mieux comprendre les composantes suivantes des programmes PEFC et SFI :

- exigences des normes de chaîne de traçabilité (CDT) dans un contexte opérationnel
- interactions des CDT avec les normes d'aménagement forestier durable (AFD) admissibles
- règles d'utilisation des logos de produits et des marques de mise en marché

Ce que vous apprendrez par l'intermédiaire d'exposés magistraux, de mises en situation, de plénières et d'exercices

- Vue d'ensemble et interaction des exigences des normes de CDT et des règles de logos
- Fonctionnement de base du système de séparation physique
- Fonctionnement de base des méthodes de pourcentage (crédit-volume ou pourcentage moyen)
- Ressources humaines nécessaires pour implanter une CDT dans une entreprise
- Procéder à la veille normative et à la veille légale correspondante
- Fonctionnement du système national de certification de produits
- Techniques d'audit interne et habiletés nécessaires

Qui devrait participer?

Toute personne voulant approfondir la compréhension de ces normes.

Préalables

Avoir procédé à l'étude personnelle des normes de CDT SFI et PEFC et des règles d'utilisation de logos correspondantes. Une évaluation des connaissances sera réalisée en cours de formation.

Frais d'inscription : 1 565 \$ (taxes non incluses)

Dates : Du mercredi 24 février 2010 à 8 h 30 au vendredi 26 février 2010 à 12 h (2,5 jours)

Endroit : Bureau de normalisation du Québec (édifice du CRIQ)
333, rue Franquet, Parc technologique du Québec métropolitain
Québec (Québec) G1P 4C7
418 652-2296
1 800 386-5114, poste 2296

Renseignements généraux

Horaire : de 8 h 30 à 16 h 30 les 24 et 25 février 2010 et de 8 h 30 à 12 h le 26 février 2010

Dîner et pause-café : sur place, inclus les 24 et 25 février 2010

Stationnement : gratuit

Documentation : cahier du participant et, ultérieurement, attestation du BNQ

MONTRÉAL
8475, avenue Christophe-Colomb
MONTRÉAL (Québec) H2M 2N9
Tél. : 1 800 386-5114
Tc : 514 383-3260

QUÉBEC
333, rue Franquet
QUÉBEC (Québec) G1P 4C7
Tél. : 1 800 386-5114
Tc : 418 652-2221



INSCRIPTION – EXIGENCES DES CHAINES DE TRAÇABILITÉ SFI ET PEFC

Nom : _____ Titre : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Cout : 1 565 \$ par personne, payable au moment de l'inscription

1 565 \$ + 78,25 \$ (TPS) + 123,24 \$ (TVQ) = 1 766,49 \$

Chèque (payable à l'ordre du Bureau de normalisation du Québec)

Visa Master Card

N° de carte : _____

Nom du détenteur : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Transmettre votre inscription par courrier à notre bureau de Québec, accompagnée de votre chèque, ou par télécopieur au 418 652-2221 à l'attention de M^{me} Francine Girard (tél. : 1 800 386-5114, poste 2296, ou courriel : francine.girard@bnq.qc.ca).

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le mardi 16 février 2010

ATTESTATION

Une attestation de formation du BNQ est remise à chacun des participants.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE SUBSTITUTION

Toute annulation de participation doit être confirmée par écrit. Les frais suivants seront alors exigés :

- 100 % des frais d'inscription si l'annulation est confirmée la veille ou le jour même de la formation;
- 50 % des frais d'inscription si l'annulation est confirmée deux jours ouvrables et plus avant la date de la formation.

Les substitutions de participants sont acceptées sans frais.

Le BNQ se réserve le droit d'annuler toute activité de formation. Le cas échéant, la responsabilité du BNQ consiste uniquement à rembourser en totalité les frais d'inscription déjà versés.

MONTREAL
8475, avenue Christophe-Colomb
MONTREAL (Québec) H2M 2N9
Tél. : 1 800 386-5114
Tc : 514 383-3260

QUÉBEC
333, rue Franquet
QUÉBEC (Québec) G1P 4C7
Tél. : 1 800 386-5114
Tc : 418 652-2221